

Appel à candidatures :

Année de campagne :	2026
N° appel à candidatures :	Section 23
Publication :	05/03/2026
Etablissement :	UNIVERSITE D'ORLEANS
Lieu d'exercice des fonctions :	
Section1 :	23 - Géographie physique, humaine, économique et régionale
Composante/UFR :	UFR LLSH
Laboratoire 1 :	EA1210(199213388S)-UR 1210 CENTRE D'ETUDES SUR ...
Quotité du support :	Temps plein
Date d'ouverture des candidatures :	05/03/2026
Date de clôture des candidatures :	02/04/2026, 16:00 heures (heure de Paris)
Date de dernière mise à jour :	16/02/2026

Contacts et adresses correspondance :**Contact pédagogique et scientifique :****Contact administratif:**

N° de téléphone:	02-38-41-73-03
	02-38-49-45-26
N° de fax:	02-38-41-72-74
E-mail:	recrutement.ater@univ-orleans.fr

Dossier à déposer sur l'application : <https://ater.univ-orleans.fr/EsupDematEC/login>**Spécifications générales de cet appel à candidatures :**

Profil appel à candidatures :	Cf. Profil joint Tous postes susceptibles d'être vacants en section 23
Job profile :	Cf. Profil joint Any positions may be vacant in 23
Champs de recherche EURAXESS :	Human geography - Geography Regional geography - Geography
Mots-clés:	Géographie humaine ; géographie ; géographie de l'environnement

Fiche de poste pour le recrutement d'un Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Référence réglementaire :

Décret 88-654 relatif au recrutement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

N° de section CNU : 23

Numéro de l'appel à candidature : Section 23

Profil succinct : Recrutement d'un ATER en section 23

Date de publication : 5 mars 2026

Quotité de travail : 100%

Niveau d'études souhaité : Doctorat

Nombre de poste : 2

Domaine de recherche Euraxess : human geography, regional geography

Date de début de contrat : 01/09/2026

Date de fin de contrat : 31/08/2027

Durée du contrat : 1 an

Type de contrat : Contrat à Durée Déterminée

Lieux d'exercice :

Composante : UFR LLSH

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : Orléans

Autre(s) lieu(x) d'exercice possible : Châteauroux

Pôle ou Département d'affectation : Géographie

Laboratoire (Nom, Type) : UR CEDETE

Profil d'enseignement :

Filières de formation concernées (préciser initiale et/ou continue) :

Initiale et continue

Activités d'enseignement et besoins pédagogiques :

Le/la candidat.e ATER recruté.e dans le département de géographie et aménagement devra être polyvalent.e et est susceptible d'intervenir dans des enseignements de géographie générale, humaine ou environnementale, les outils de la géographie, prioritairement en TD, en Licence Générale (sur les sites d'Orléans et de Châteauroux), en Licence Professionnelle Gestion de l'eau et Développement de ses Territoires (sur Châteauroux), tout comme en Master GAED, parcours E&T et DDLS (sur Orléans).

Compétences et expériences souhaitées :

Une expérience d'enseignement auprès d'un public de géographes à l'université serait souhaitable.

Contact :

BARTOUT Pascal

Mail : pascal.bartout@univ-orleans.fr

Profil Recherche :

Descriptif succinct du laboratoire/équipe de recherche :

Le/la candidat.e ATER recruté.e inscrira ses travaux dans les préoccupations de l'UR CEDETE, laboratoire de géographie et aménagement de l'Université d'Orléans qui accueille également des sociologues et psychosociologues. Il compte 17 enseignants chercheurs.

Activités de recherche et compétences requises :

L'ATER recruté.e inscrira ses recherches dans les champs thématiques de l'unité de recherche. Il s'agit tout d'abord de la question des territoires de l'eau, envisagée du point de vue physique et humain, social (d'aménagement et de gouvernance), qui valorise l'entrée limnologie, plans d'eau, lacs et étangs. D'autres questions à visée environnementale sont abordées : transition énergétique et écologique comme enjeux de développement en contextes urbain et rural, des villes-centre vers les campagnes (coût énergétique, social, environnemental des mobilités des populations) ou la valorisation des ressources naturelles, culturelles et sociales. Les conditions de cadre de vie et de bien-être, de même que la vulnérabilité des populations face aux risques et les inégalités socio-environnementales (ou les projets solidaires) qu'elles connaissent, sont aussi des questions travaillées au sein du CEDETE. Le positionnement thématique sur le développement durable des territoires peut être abordé dans des terrains géographiques différents (France et Europe, Russie, Afrique, Chine, principalement).

Compétences et expériences souhaitées :

Participation à la vie scientifique du laboratoire, à l'animation de la recherche

Moyens du laboratoire mis à disposition pour la personne recrutée :

Soutien par l'Ingénieur d'étude du laboratoire

Contact :

PIERRE Geneviève

Mail : genevieve.pierre@univ-orleans.fr

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Dépôt de candidatures :

La procédure de dépôt de candidature est dématérialisée et se fait uniquement sur l'application Galaxie. Un guide de procédure est à votre disposition : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

La procédure de candidature est à votre disposition : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/attaches-temporaires>

Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier. Aucun document ne pourra être pris en compte hors délai

La campagne de recrutement est ouverte du 5 mars 2026 au 2 avril 2026 (16h).

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans : www.univ-orleans.fr (rubrique Travailler à l'Université/Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur/Enseignant-Chercheur/Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche).

Critères d'évaluation des candidatures par le comité de sélection :

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement et de la recherche ainsi que sur l'adéquation du profil des candidat-e-s avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste.

Ces éléments seront évalués à partir du dossier de candidature.

3. DISPOSITIONS GENERALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais. Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 192 heures équivalent TD (Décret n°88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur).

Rémunération du poste :

L'attaché temporaire d'enseignement et de recherche nouvellement nommé sera rémunéré à l'INM 446 selon l'arrêté du 7 mai 1988 fixant les modalités de rémunération des attachés temporaires d'enseignement et de recherche.

Cette rémunération est complétée par la Prime de Recherche et d'Enseignement Supérieur versée semestriellement (en février et en août).

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*